



Le maire

*Jacques Allard*

février 2025

## **FEU DU 1er JANVIER**

En tout début d'année, nous avons eu un incendie d'une maison au centre du village; une grande tristesse pour notre citoyenne propriétaire. Grâce à la célérité des 10 pompiers lors de l'attaque initiale pour empêcher les flammes de progresser, les deux propriétés voisines ont pu être épargnées. Nos deux autopompes ont été mises à contribution, dont notre nouvelle acquisition. Dans un événement dans le noyau villageois, l'utilisation de l'eau potable fournie par les bornes d'incendie est privilégiée. Nous avons constaté que la pression était suffisante, mais que la quantité dans les réservoirs était limite. Nous examinerons cette année la situation pour augmenter notre capacité.

## **EAU POTABLE**

Cette situation critique nous a fait découvrir l'existence de fuites dans le réseau d'aqueduc, ainsi que dans les branchements aux maisons résidentielles. Deux importantes réparations d'urgence ont été effectuées à la mi-janvier. Ces fuites existaient depuis plusieurs semaines. **Nous sollicitons la collaboration des citoyens qui s'approvisionnent à l'aqueduc afin d'être vigilants lorsqu'apparaissent des infiltrations dans leur sous-sol ou que des situations anormales sont constatées sur leur sol, en devanture de leur maison ou dans la rue.**

Depuis deux ans, le Ministère de l'Environnement du Québec nous signale une utilisation trop grande de l'eau potable pour le nombre de citoyens à L'Ascension. C'est pourquoi, ce printemps, nous construisons sur le terrain près du garage municipal un bloc de service adjacent à la station de lavage des bateaux pour la distribution d'eau en contenant. Le poste de la rue de l'Église sera fermé. L'objectif est de limiter les remplissages d'énormes contenants d'eau potable. Cette solution a été privilégiée par le conseil plutôt que l'installation de compteurs d'eau résidentiels.

## **VHR**

Une importante réunion a eu lieu le 29 janvier Au Coin d'Ici où 45 personnes ont partagé les bonnes pratiques et posé de nombreuses questions. Soulignons la présence de la Sûreté du Québec, David Lavigne du Service de la Sécurité publique, Daniel Miron de la ZEC Maison-de-Pierre, Roger Lemieux de la réserve Rouge-Mattawin et Bertrand Goulet du club quad Hauts-Sommets.



Les taxes de 2025 arriveront très bientôt dans vos boîtes postales ! Cette année, nous avons apporté une petite modification: vous pourrez payer en cinq versements au lieu de quatre.

Pour le paiement, plusieurs options s'offrent à vous ! Vous pouvez effectuer votre paiement directement en ligne via votre fournisseur de services en recherchant « Municipalité Ascension Taxes ». Autrement, vous pouvez nous faire parvenir des chèques postdatés, passer au bureau pour payer par carte de débit, ou encore nous appeler pour régler par carte de crédit. C'est facile et pratique !

Nous comprenons que la situation économique peut être difficile pour certains. Si vous avez des difficultés à effectuer vos paiements, sachez que nous préférons discuter d'une entente de paiements plutôt que d'envoyer votre dossier au recouvrement. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou besoin d'assistance. Nous sommes là pour vous aider !

## **Une petite attention spéciale !**



Depuis quelques mois, nous vous invitons à vous inscrire sur notre site web pour recevoir notre infolettre mensuelle.

Dès votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation quelques minutes plus tard. Si vous ne le trouvez pas dans votre boîte de réception, n'oubliez pas de jeter un œil à votre dossier de courrier indésirable !

Si vous n'avez toujours pas reçu notre infolettre, n'hésitez pas à contacter Linda Robert au 819-275-3027, poste 224, ou par courriel à [adjointe@munlascension.ca](mailto:adjointe@munlascension.ca). Nous serons ravis de vous aider !

Inscrivez-vous pour être informé

E-mail

Sabonner



février 2025



## Certificats roulottes

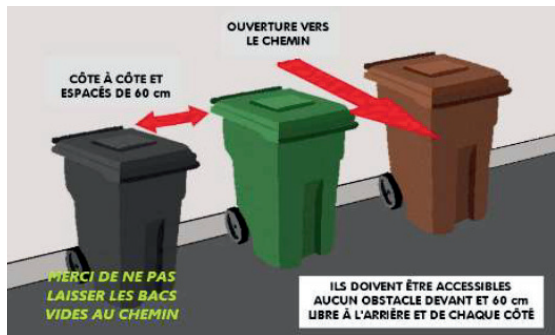


Nous souhaitons vous rappeler, en toute courtoisie, que les certificats d'autorisation pour les propriétés comportant une roulotte par droit acquis doivent être renouvelés d'ici le **1er avril 2025** au plus tard. Pour ce faire, vous avez la possibilité de remplir le formulaire directement sur le site web de la Municipalité ou de récupérer une copie papier à nos bureaux. Veuillez également noter que le paiement est requis afin que le certificat soit valide.

Nous vous informons qu'en cas de non-renouvellement du certificat avant la date limite, le droit acquis sera annulé et ne pourra être rétabli. Il vous faudra alors procéder au retrait de la roulotte ainsi que de toute construction ou structure présente sur la propriété.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que la date d'expiration indiquée sur votre certificat actuel pourrait ne pas correspondre au 1er avril 2025. Si tel est le cas, nous vous prions de bien vouloir ignorer cette date et de renouveler votre certificat avant la date mentionnée ci-haut.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute question.



Petit rappel concernant la collecte des bacs : déposez-les au bord du chemin la veille et veillez à orienter les roues et la poignée vers la maison. En hiver, assurez-vous de ne pas laisser vos bacs vides au bord du chemin, afin de faciliter le travail de notre équipe de la voirie. Merci de votre collaboration !

### Ateliers créatifs

8 à 11 ans

Les dimanches de 10h à 11h30  
Au Coin d'ici  
(67 rue de l'hôtel-de-ville)

Coût: 32\$ / 4 ateliers

9 février: Recette de biscuits d'amour à offrir  
23 février: Décorations suspendues  
2 mars: Boule de neige  
16 mars: Boule lumineuse suspendue

Inscription  
À la réception de l'hôtel-de-ville ou à la bibliothèque en personne ou par téléphone au 819-275-3027 poste 0  
Date limite : 31 janvier 2025  
Un nombre minimal de participants est requis afin de maintenir les ateliers

Information  
Service des loisirs : 819-421-4794 / loisirs@munlascension.ca

### Nouveau à votre bibliothèque

#### La Grainothèque

Saviez-vous qu'on peut dorénavant « emprunter » des semences à votre bibliothèque gratuitement?

Le concept est simple...

1. Lors d'une visite à votre bibliothèque, vous choisissez des graines de : légumes, fruits, fines herbes ou fleurs à semer.
2. On les cultive.
3. On les partage, pour ensuite, passer au suivant.

pour info: 819-275-3027 ou présentez-vous à la bibliothèque

### DE LA LIGNE LA COULEUR

#### Cours de peinture et dessin

40\$ pour les 4 séances  
13h à 15h - Inscription requise

9 FÉVRIER  
TECHNIQUES DE BASES EN PEINTURE ACRYLIQUE

23 FÉVRIER  
EFFETS DE TEXTURE ET MATIÈRE

2 MARS  
PAYSAGES RÉALISTES ET COLORÉS

16 MARS  
MODÈLE VIVANT

Info et inscription: Nathalie Bergeron  
819-275-3027 poste 227

